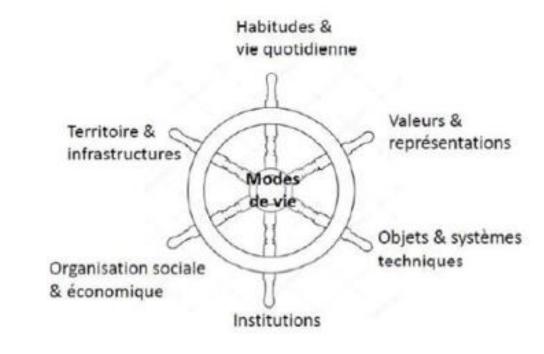






Dans quelle mesure la recherche-action est un levier pour embarquer les acteurs territoriaux dans la transformation de l'expertise et l'action publique?









## PROJET MLA 3 « MOUVEMENT LENT DANS LES ALPES : ANTICIPER ET AMÉNAGER » (2019 – 2022)

Rojat Fabrice, Peru Y., Poncet M., <u>Huet Marine</u>, Dedieu C., Maiolino S., Bièvre G., Martinais E

 Sites d'étude : 5 sites entre Saint-Laurent-en-Beaumont (38) et Saint-Firmin (05) le long de la RN 85

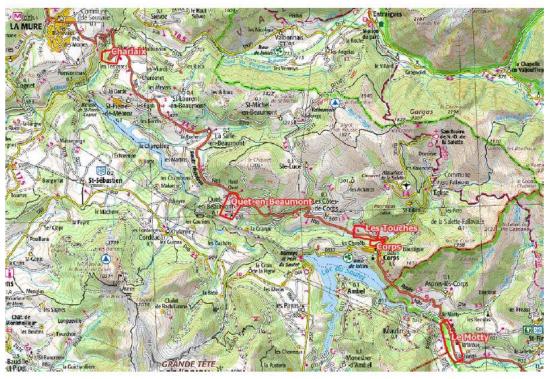
#### > Structuration du projet de recherche :

Axe A : Connaissance des phénomènes de glissements lents et argileux

Axe B: Suivi des mouvements et instrumentation

Axe C : Modéliser et anticiper à grande échelle

Axe D : Mise en dialogue des expertises scientifiques et profane autour de la gestion des risques induits par les glissements lents sur la RN 85























### Dispositif expérimental de l'axe D (SHS)

**Objectif de l'axe D**: Mettre en place les conditions d'un échange apaisé entre « savoirs experts » et « savoirs d'usage » (= connaissance et l'expérience des acteurs locaux) en vue de préfigurer une gestion intégrée de ce risque naturel

#### Modalités :

- → Intéressement des experts géologues, des élus, des gestionnaires publics et des habitants via une enquête semi-directive
- → Mise en œuvre d'un comité de pilotage de l'axe D pour amorcer la mise en dialogue des savoirs scientifiques et profanes et préfigurer une gestion intégrée du risque
- → Mise en œuvre d'ateliers participatifs pour élargir le dialogue











# La recherche-action : cadre garant de l'expertise publique en matière de transitions territoriales

#### Apports de la recherche-action :

- Interroger et nourrir l'action locale pour répondre à une question d'intérêt général qui dépasse la problématique territoriale considérée : la recherche action comme modalité de coopération pour œuvrer ensemble à un objectif commun qui dépasse les objectifs de chacun
- La recherche-action permet des modalités d'action (temporelle, financière, spatiale) qui s'affranchissent des cadres de l'action publique
- La recherche –action est un cadre « alternatif » à l'action publique autorisant les acteurs locaux et les experts publics à expérimenter d'autres postures et envisager d'autres modalités d'action

#### **Limites principales:**

- Un dépassement des jeux d'acteurs politiques limités par le cadre non-contraignant de la recherche-action
- > Un passage de relais aux acteurs locaux vers la mise en œuvre difficile









